



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 juin 2023

Le Conseil municipal, convoqué en date du 20 juillet 2023, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Médan, le mercredi 26 juillet à dix-neuf heures, sous la présidence de Mme Karine KAUFFMANN, Maire.

Étaient présents : Mme Karine KAUFFMANN, Maire, Mme Carla FICUCIELLO, Mme Apolline SCHRECK, Ajointes, Mme Cécile CURIEL, M. Manuel LÉON, M. Éric CHANTOT et Mme Angéline MOYET, Conseillers Municipaux.

Absents : M. Éric LAURENT, M. Bernard JUÉRY, Mme Geneviève PINÇON, M. Sylvain IGUNA, M. Philippe MARTINET, M. Patrick FOURNIER, Mme Cécile BITOUN et Mme LELARGE.

Pouvoirs : Mme Geneviève PINÇON à Mme Angéline MOYET, M. Éric LAURENT à Mme Karine KAUFFMANN, M. Philippe MARTINET à M. Éric CHANTOT et M. Bernard JUÉRY à Mme Apolline SCHRECK.

Après appel nominal des présents, Mme le Maire constate l'absence de plus de la moitié des membres du Conseil municipal en exercice.

En l'application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, disposant que « le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente », Mme le Maire déclare que le conseil municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. Il renvoie la séance au lundi 31 juillet 2023 à 19h. Une nouvelle convocation sera adressée aux conseillers municipaux avec le même ordre du jours. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.

Médan, le 27/07/2023

Le Maire
Karine KAUFFMANN



Mairie de Médan